

Mise à jour 2024

Schéma directeur

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

Depuis plusieurs décennies, la prise de conscience des enjeux du développement durable se concrétise. Les dérèglements climatiques, les dégâts causés à l'environnement, l'épuisement de certaines ressources, notamment énergétiques, et l'accentuation des inégalités nous imposent d'agir, chacun à notre niveau. S'engager en faveur du développement durable, c'est mettre en place une démarche de progrès réalistes et concrets : améliorer la cohésion en interne, faire progresser les idées, sensibiliser, responsabiliser et informer le personnel et les étudiants, structurer les achats, diminuer les consommations de ressources non renouvelables...

Dans ses missions de plateforme internationale de formation, de production de connaissances, d'échanges scientifiques et de coopération pour la Méditerranée et l'accueil d'étudiants sur son campus, l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) s'engage à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030. L'Institut s'engage à communiquer sur les engagements de la charte, à les formaliser au besoin, à les suivre et les faire progresser par la démarche Qualité qu'il a adoptée.

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Lutter contre la faim, les déséquilibres alimentaires, la pauvreté et les inégalités.

■ La lutte contre la pauvreté, l'éradication des famines et le progrès vers une alimentation plus équilibrée sont au cœur des missions de l'Institut, des valeurs et connaissances qu'il transmet et de son action de coopération sur le terrain. En particulier, l'Institut s'attache à développer et promouvoir les principes de l'agriculture durable et des systèmes alimentaires durables. ■ Il documente et soutient l'agriculture familiale et l'économie locale des territoires ruraux dans une approche inclusive pour réduire les inégalités.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Favoriser la bonne santé et le bien-être du personnel et des étudiants.

■ Les salariés sont régulièrement consultés sur leurs conditions de travail et participent à l'élaboration du Projet d'Établissement. Ils ont accès aux comptes-rendus des réunions au cours desquelles des décisions sont prises au sein de l'Institut. ■ En 2024, l'Institut a mis en place une cellule d'écoute et d'accompagnement ouverte aux personnels et étudiants. Les membres volontaires de la cellule ont été formés et sont accompagnés par une consultante spécialisée. ■ L'accueil des étudiants internationaux, le déroulement des cours, ainsi que le fonctionnement interne sont adaptés aux situations de crise avec réactivité, nuance et sérieux, notamment par des formations en mode hybride ■ Les postes sont adaptés aux besoins ergonomiques des salariés. ■ Des activités sportives sont proposées au personnel et aux étudiants. ■ L'IAMM favorise la constitution d'un revenu post-activité pour ses salariés par sa contribution à un Plan d'Épargne d'Entreprise.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Garantir une éducation de qualité ancrée dans les réalités du terrain et des travaux de recherche de pointe.

L'enseignement supérieur et la formation que l'Institut délivre à Montpellier sont certifiés pour leur qualité : Masters accrédités par l'HCERES (valant certification Qualiopi) ; certification ISO 9001 du management des formations depuis 2008 ; labélisation Qualité FLE du Centre de Français langue étrangère depuis 2008 ; labellisation au plus haut niveau du label « Bienvenue en France » pour l'accueil des étudiants internationaux depuis 2020. Ces certifications inscrivent l'Institut dans une démarche de progrès continu.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Œuvrer pour l'égalité entre les genres.

■ L'Institut a adopté en 2022 un plan pour l'égalité femmes/hommes et la prise en compte du genre. ■ Il suit des indicateurs d'égalité professionnelle (index Egapro) et s'attache à prendre en compte le genre dans ses activités de recherche et de coopération. ■ La majorité de ses étudiants, futurs cadres des pays méditerranéens, sont des femmes. ■ Depuis 2022, l'Institut sensibilise ses étudiants aux questions liées au genre, dans le cadre d'activités dédiées (théâtre forum, interventions spécialisées avant le départ en stage...).

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Minimiser la consommation énergétique et privilégier les énergies renouvelables. L'Institut a adopté une démarche de construction responsable : ■ La nouvelle résidence étudiante a été construite selon les normes HQE. ■ Le bâtiment de recherche et d'enseignement a fait l'objet d'une rénovation énergétique ambitieuse, selon les principes des chantiers verts, avec des matériaux biosourcés et des panneaux photovoltaïques. ■ L'ancienne résidence étudiante fait l'objet d'un projet de rénovation globale, visant à accueillir un pôle de transition environnementale. ■ L'éclairage par LED se généralise.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Assurer un travail décent aux employés, contribuer à la réinsertion. ■ Le processus de gestion des ressources humaines de l'Institut est intégré à la démarche qualité ISO 9001. ■ Des partenariats avec des entreprises de réinsertion professionnelle sont privilégiés, pour la restauration, la revalorisation du matériel informatique usagé et le service de blanchisserie mis à disposition des résidents. Les services de restauration sur place sont assurés par une association d'insertion favorisant les produits biologiques et locaux, accueillie par l'Institut.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Favoriser la mobilité durable. ■ Un forfait Mobilités Durables est instauré à partir de 2021, soutenant le recours à des modes de transport domicile-travail durables (vélo, covoiturage...). ■ Chaque année l'Institut fait découvrir la ville de Montpellier et ses transports bas carbone à ses étudiants. ■ L'Institut privilégie les modes moins émetteurs de CO₂ pour les déplacements professionnels lorsque que ceux-ci constituent une alternative réaliste.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Acheter responsable, évaluer les achats, respecter les prestataires. ■ Les services généraux de l'Institut ont mis en place une politique responsable en matière d'achats, avec des cahiers des charges précis pour les différentes prestations et produits, une évaluation transparente des offres, un suivi tracé et une évaluation des prestations réalisées. ■ Outre le tri du papier et des plastiques recyclables, l'Institut a mis en place un compostage sur site, auquel il sensibilise les étudiants résidents, et des poubelles de tri dans chacun des studios. ■ Des bourses aux livres et aux équipements favorisent l'économie circulaire. ■ L'Institut privilégie la restauration de son mobilier plutôt que de nouveaux achats. ■ L'Institut utilise des produits d'entretien à faible impact environnemental. ■ Pour les repas qu'il organise, il privilégie l'achat de produits alimentaires locaux, équitables, biologiques et/ou méditerranéens. ■ Son oliveraie est gérée selon les principes de la lutte biologique et accueille des activités pédagogiques sur l'agriculture durable. ■ L'IAMM s'attache à construire une relation durable et qualitative avec ses prestataires. En particulier, l'Institut fait appel dès que possible à des producteurs et artisans locaux, et s'attache à payer au plus vite ses petits fournisseurs.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Minimiser l'impact carbone des activités et favoriser la transition bas carbone dans les projets de recherche et de coopération. ■ L'Institut favorise les webinaires. ■ Il a mis en place une politique de télétravail et s'est engagé dans une hybridation de certains enseignements pour chacun des masters qu'il délivre. ■ La numérisation des documents se généralise : un logiciel de suivi et de sensibilisation permet de minimiser les impressions ; les dossiers des étudiants et doctorants ont été dématérialisés. ■ Le matériel informatique ancien a été remplacé par des équipements moins énergivores (serveurs, ordinateurs) et les durées d'utilisation ont été étendues. Seuls les matériels vraiment obsolètes sont remplacés. ■ Le parc de 7 ha est préservé : outre son rôle de poumon vert et de lieu de repos pour les étudiants, il constitue un potentiel de sensibilisation à l'environnement pour le futur pôle de transition environnementale.

14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Protéger la qualité de l'environnement. Par nos activités de formation, nos projets de recherche ou de coopération pour le développement, de même que par nos partenariats méditerranéens, nous contribuons activement aux objectifs de préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Favoriser la coopération et la construction de références communes entre pays et acteurs. Dans ses activités de recherche et de coopération, les réseaux qu'il anime et les nombreux partenariats dont il est membre, l'Institut s'engage à favoriser les approches de coopération internationale et multi-acteurs ; afin de mutualiser les expériences, de croiser et rapprocher les points de vue et de favoriser les synergies.